

# Informatique et démocratie

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 877

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019820>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Informatique et démocratie

■ (y) Blaise Lempen présente sous ce titre une thèse importante. Solide et grave comme le veut le sujet. Car la démocratie-témoin pourrait bien avoir manqué un tournant législatif, celui qu'exige l'informatisation de la société. Par delà le "véritable scandale politique", l'absence d'une loi fédérale sur la protection des données exprime une alarmante impuissance à donner une réponse appropriée aux transferts de pouvoir opérés par l'informatique. Par inconscience, négligence ou peur de s'engager, le Politique a laissé la Technique occuper un terrain sur lequel elle n'aurait jamais dû pouvoir s'avancer: celui de la décision.

"L'informatique procède à une redistribution des rôles selon un processus de socialisation-exclusion". Il y a ceux qui savent traiter avec l'ordinateur, et ceux qui ne peuvent rien en tirer – pas même un emploi peu qualifié (souvent réservé aux femmes) de manœuvre sur ordinateur, dit pompeusement "opérateur".

Car "il ne suffit pas de travailler avec un terminal pour accaparer du pouvoir". Celui-ci se répartit moins entre les travailleurs de l'informatique qu'entre les agents concernés: les constructeurs d'ordinateurs et leurs stratégies commerciales, l'Etat et ses choix, la loi et ses contraintes garantes de liberté, les utilisateurs et leur maîtrise de l'instrument.

Même revêtu à priori d'une légitimité indiscutée, l'ordinateur n'est pas obligatoirement un assassin de la démocratie ni des libertés individuelles. Mais si la machine devient cause finale, au lieu de rester un outil – merveilleusement perfectionné – la technocratie l'emporte sur la morale. Hors d'un contrôle politique, pas de salut pour la démocratie en société informatisée.

La thèse de Blaise Lempen, c'est un peu le Rapport Nora-Minc à l'helvétique – avec neuf ans de retard dans un domaine où le rythme de l'avance technologique ne cesse de s'accélérer, avec pour corollaire la création de faits accomplis

UNE MAISON DE MACON, UNE TELE DE M ....

## Laisse (couler le) béton

■ (mam) La France se passionne pour l'"affaire Polac", comme si l'essentiel du débat politique, non content de se jouer à la télévision, se déroulait maintenant autour d'elle.

On se demande ce que les Suisses peuvent bien avoir à redire à l'éviction de l'anar de service. Comme le soulignait justement Antoine Maurice dans le *Journal de Genève*, l'émission de Michel Polac représentait tout ce que nous abhorrons: "dispersion des sujets traités et des arguments échangés, distribution anarchique de la parole par un animateur qui inclinait à en rajouter sur le chapitre du désordre, véhémence agressive des propos, tabagisme de l'atmosphère" ... malgré cela, il nous est arrivé plus souvent de veiller tard

pour "Droit de réponse" que pour la rediffusion de "Table ouverte", peut-être parce que son producteur avait véritablement inventé une nouvelle manière de distribuer la parole

Polac a momentanément cédé sa place au lieutenant Columbo. A quand son remplacement par Bernard Tapie? Lui au moins a tout pour plaire: narcissique, arriviste et démagogue. Une TV qui pousse le ridicule jusqu'à avoir peur d'un espace de libre parole, il n'y en a vraiment qu'une. Après la disparition de la radio des voix originales de Jean-François Kahn et d'Ivan Levaï, ce régime qui se dit libéral montre une fois de plus son vrai visage.

Silence dans les rangs!

Le groupe *Basler Zeitung* a réalisé un très bon résultat financier pour l'exercice 1986/87. Le quotidien, qui tire à 114 413 exemplaires, représente encore la plus forte part du chiffre d'affaires (57%).

Les auditions de la Commission des "sages" chargée de faire le point sur la révision du Code de la nationalité en France seront retransmises sur FR3 le jeudi de 9h30 à 12h. A voir.

Les plans définitifs du CCMM (Centre de communications multi-médias) de Vernier ont été adoptés et la ligne de rotatives commandée. Dans une lettre envoyée à l'hebdomadaire syndical *Le Gutenberg*, Jean-Claude Nicole, éditeur de *La Suisse* explique que son projet n'est pas une réponse à celui du groupe Lamunière (Bussigny), dans la mesure où l'idée d'édifier à Genève un grand centre, notamment au service des arts graphiques, remonte à une dizaine d'années.

## ECHOS DES MEDIAS

Au tour de la *Berner Zeitung* d'adopter une nouvelle mise en pages, avec beaucoup de couleur.

Radio Martigny et le quotidien le *Nouvelliste* vont déposer une demande de concession conjointe pour une radio cantonale valaisanne. Les deux partenaires détiendront ensemble 50% du capital, le reste étant réparti entre les autres publications locales (20%) et les collectivités, les Eglises, les partis et les auditeurs. La nouvelle station émettra de trois studios, à Martigny, Sion et Sierre. Le rapprochement était dans l'air, l'accord a été signé au terme de six mois de négociations. Les Valaisans vont-ils de la sorte devoir "écouter" le *Nouvelliste* en plus de le lire? Même si André Luisier, patron du quotidien, déclare que la radio sera "indépendante", on assiste bel et bien au renforcement d'une position dominante. La création de ce type de mini-groupes multi-médias semble hélas être dans la logique de l'expérience des radios locales en Suisse.